

# PARIS ACTION CLIMAT

## CHARTRE D'ENGAGEMENT PARTENARIALE POUR LE CLIMAT

Face au défi majeur du dérèglement climatique, la Ville de Paris et le partenaire s'accordent sur la nécessaire participation à l'effort commun de réduction de l'empreinte carbone du territoire parisien et d'adaptation aux aléas climatiques à venir et ce dans le cadre des objectifs du Plan Climat Énergie de Paris.

LE BHV / MARAIS

Grand magasin parisien situé au cœur de l'historique quartier du Marais

- 1500 collaborateurs
- 100 000 visiteurs par jour



Devenir partenaire du Plan Climat Énergie de Paris est une occasion pour le BHV Marais de contribuer à la lutte contre le dérèglement climatique, en cohésion avec notre ambition d'être un grand magasin responsable. Dans un contexte où agir pour préserver l'environnement devient une priorité, nous mettons déjà beaucoup en œuvre pour réduire notre impact écologique, et ainsi être en harmonie avec les aspirations de nos clients et collaborateurs. En signant cette chartre, nous officialisons notre engagement et notre responsabilité envers les parisiens.



**ETAPE 1**  
J'ADHÈRE

**ETAPE 2**  
JE M'ENGAGE

**ETAPE 3**  
JE RÉALISE

### LES ENGAGEMENTS DU BHV MARAIS

En signant la présente chartre, Le BHV Marais, conscient de l'impact des activités économiques sur les enjeux climatiques, devient acteur du Plan Climat Énergie de Paris. Suivant les moyens dont il dispose, il définit son niveau d'engagement à la signature de la chartre en cochant l'une des cases suivantes.

À l'occasion du bilan annuel de ses engagements, le partenaire pourra passer à l'étape suivante en amendant le présent document.

Cette chartre se décline en 3 étapes.  
Le partenaire s'engage à atteindre l'étape 3 à l'horizon:

2016     2017     2018



## LES ENGAGEMENTS POUR PARIS

**25 %** de réduction des émissions de gaz à effet de serre

**25 %** de réduction des consommations énergétiques

**25 %** d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique

**S'adapter** aux évolutions du climat



## LES ENGAGEMENTS DU BHV MARAIS

2015

### ETAPE 1: J'ADHÈRE

Le partenaire prend part à la démarche lancée par la Ville de Paris, il devient **ACTEUR DU PLAN CLIMAT ÉNERGIE DE PARIS**.

Il garantit la tenue des objectifs tels que décrits dans la présente charte.



201...

### ETAPE 2: JE M'ENGAGE

Le partenaire s'engage sur les objectifs suivants:



..... % de gaz à effet de serre/énergie d'ici 2020

..... % d'énergie renouvelable d'ici 2020

**S'adapter aux évolutions du climat**

Date de référence : .....

201...

### ETAPE 3: JE RÉALISE

Le partenaire met chaque année les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs de 2020 et rend compte du **BILAN DES ÉCONOMIES RÉALISÉES DANS L'ANNÉE** et depuis l'adoption de la charte au club des partenaires.



Charte d'engagement partenariale pour le climat entre :

Le Maire de Paris

et

Pour le BHV Marais

Anne HIDALGO

Fait à Paris le .....